



Déclaration liminaire CT du 23 novembre 2021

Une étude d'opinion publiée en octobre dernier révèle que la préoccupation n° 1 des français·es est le niveau de rémunération. La CGT revient régulièrement sur la question des salaires qui ont été systématiquement écrasés ces 20 dernières années pour le plus grand profit des actionnaires. Pour assurer l'attractivité pour le moins en berne de nos métiers, le salaire doit correspondre au paiement de la qualification d'un individu dans un temps de travail donné et mesuré à partir d'un minimum pour la personne qui n'a pas de diplôme, ni de qualification reconnue : le Smic.

Mais la réalité est tout autre. La logique de gel du point d'indice entraîne une stagnation des rémunérations, où les changements d'échelons compensent tout juste la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation. Au contraire, pour valoriser les diplômes et savoirs faire, qui progressent tout au long de la carrière professionnelle, la CGT propose une grille indiciaire démarrant à 2000 euros bruts (revendication montant du Smic de la CGT) pour un·e agent·e sans diplôme, ni expérience. La CGT revendique l'augmentation automatique des salaires et des minima de branche et l'ouverture immédiate des négociations dès que le SMIC augmente. Augmenter les salaires et le point d'indice, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages et renforcer notre sécurité sociale. Ces derniers jours, bon nombre de

conversations au bureau, ont porté sur les dernières mesures indemnitaires obtenues suite à la première négociation collective au sein de la DGFIP. Pour rappel, des primes de 250€ pour les cadres C, 170€ pour les cadres B, 120€ pour les cadres A, seront versées en décembre. Nous avons bien conscience que les sommes allouées sont largement insuffisantes et absolument pas à la hauteur de l'engagement de tous les agents de la DGFIP. La CGT Finances Publiques, une fois n'est pas coutume, a toutefois décidé de signer cet accord car il comporte quelques avancées pour les agents et elle ne pouvait pas, en responsabilité, en priver les collègues. Nous avons également le souci de maintenir un cadre intersyndical si souvent difficile à obtenir sur d'autres sujets de préoccupations majeurs des agents ! Nous réaffirmons encore une fois notre demande de revalorisation du point d'indice au niveau de la Fonction Publique, notre refus de la rémunération au mérite, le maintien et le renforcement du statut Général des Fonctionnaires, l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement de fonctionnaires à la hauteur des besoins. Qu'on se le dise, le préambule du texte final, outil de communication de la direction générale ne vaut en rien l'adhésion de la CGT Finances Publiques aux réformes et contre-réformes que nous continuerons de dénoncer et de combattre au sein de notre département tout comme au niveau national. C'est par la mobilisation de tous les personnels que nous imposerons des négociations sur la base de nos revendications. Nous continuons et continuerons en Haute-Vienne à porter ce message d'unité, de rassemblement car il est le seul qui vaille pour créer un vrai rapport de force, permettant d'infléchir les orientations de notre Direction.